

LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE



C.R.E.S.
des Pays de la Loire

N° 2

DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

NOVEMBRE 2008

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN MAINE-ET-LOIRE

Associant modernité et innovation, le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire offre des réponses spécifiques aux transformations sociodémographiques de la société. Il est courant que des personnes prétendent ne pas connaître l'Économie Sociale et Solidaire alors qu'elles y participent au quotidien : tiers payant en assurance automobile, aide à domicile, prêts bancaires... Autant de raisons de promouvoir cette activité économique à part entière.

En 2007, elle a représenté pour la région des Pays de la Loire, plus de 140.000 salariés, travaillant dans 14.000 établissements relevant de l'Économie Sociale et Solidaire et représentant une masse salariale de près de 3 milliards d'euros.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN SECTEUR DYNAMIQUE...

Il rassemble quatre grandes familles d'entreprises : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. Ces entreprises de l'ESS sont inscrites dans le développement économique, et l'essentiel de leurs excédents est affecté à la poursuite des objectifs collectifs qu'elles se sont données. Elles s'attachent à répondre durablement aux besoins réels de leurs usagers et sociétaires, en respectant un ensemble de principes communs :

- Primauté des personnes et de l'objet social sur le capital
- Adhésion volontaire et ouverte
- Gestion démocratique selon le principe « une personne, une voix »
- Solidarité et responsabilité
- Appropriation collective de tout ou partie des excédents

Trop souvent réduites au domaine du caritatif, les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire véhiculent une image de secteur « assisté » auprès de l'opinion publique qui ne les imagine pas économiquement viables. Mais l'Économie Sociale et Solidaire n'est ni une économie caritative ni une économie de réparation.

D'ailleurs, dans le cadre des schémas de développement des régions et de l'État, ces partenaires financiers préconisent le développement d'observatoires économiques permettant d'apprécier la place de l'Économie Sociale et Solidaire, son potentiel d'évolution, de favoriser des synergies d'entreprises, contribuer à une meilleure coordination des initiatives et développer ainsi des projets structurants pour l'économie locale. Par la création de l'Observatoire de l'Économie Sociale et Solidaire, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale va répondre à une ambition clairement définie : affirmer l'existence de l'Économie Sociale et Solidaire comme un système économique à part entière, et montrer tous les enjeux qu'il représente.

REPÈRES ET CHIFFRES-CLÉS



CRES des Pays de la Loire

42 rue des Hauts Pavés - 44000 Nantes
Tél 02 40 74 02 49 - Fax 02 40 74 02 51
Email : cres-pdl@wanadoo.fr
Site : www.cres-pdl.org

¹ INSEE Pays de la Loire, L'année économique et sociale en 2007 dans les Pays de la Loire, mai 2008, dossier n°28

² Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Désormais, la notion de création d'entreprise inclut les réactivations d'entreprise dont la cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprise s'il n'y a pas continuité de l'entreprise.

LE MAINE ET LOIRE, UN DÉPARTEMENT STIMULANT POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES¹

Au 1^{er} janvier 2006, la population de Maine-et-loire comptait 759.000 habitants, soit un accroissement annuel moyen de 0,5 % entre 1999 et 2006. C'est la plus faible progression de la région.

En 2007, le nombre de créations ou de reprises d'entreprises a fortement progressé² (+15,6 %). Cette évolution est proche de celle qui a été observée au plan régional (+16,1 %). Le commerce est le secteur d'activité qui a connu la plus forte progression de créations d'entreprises avec +38 %. En revanche, contrairement aux autres départements de la région, les secteurs des services à la personne et aux entreprises ont modérément progressé.

Cette même année 2007, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles a suivi le même rythme qu'en 2006 (+1,2 %), hausse en deçà de la moyenne régionale (+2,1 %). Alors que le secteur industriel a continué à réduire ses effectifs, on notera que le nombre de salariés a augmenté dans le secteur de la santé et de l'action sociale. A la fin de l'année 2007, le taux de chômage dans le Maine et Loire s'établissait à 6,4 % de la population active, soit une baisse de 1,2 point par rapport à la même période en 2006. Le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie 1 dans le département a reculé de 12 %. Il convient également de souligner que le chômage des femmes et des jeunes de moins de 25 ans a diminué plus rapidement dans le département que dans l'ensemble de la région.

Tableau 1. Poids de l'Économie Sociale et Solidaire en 2007 dans l'économie départementale

| | Associations | Coopératives | Mutuelles | Fondations | Ensemble | Pays de la Loire |
|--------------------|--------------|--------------|-----------|------------|----------|------------------|
| Établissements | 11,8 | 1,3 | 0,3 | 0,0 | 13,5 | 12,5 |
| Effectifs salariés | 11,6 | 2,7 | 0,8 | 0,1 | 15,2 | 12,9 |
| Masse salariale | 9,3 | 3,3 | 1,0 | 0,1 | 13,7 | 11,1 |

Sources : ACOSS-URSAFF - MSA - R & S, traitement Observatoire de l'ESS

Tableau 2. Répartition des établissements-employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire en 2007

| | Ensemble Maine-et-Loire | % Maine-et-Loire | % Région |
|--------------|----------------------------|---------------------|-------------|
| Associations | 2 910 | 87,7 | 84,4 |
| Coopératives | 318 | 9,6 | 12,8 |
| Mutuelles | 84 | 2,5 | 2,6 |
| Fondations | 6 | 0,2 | 0,2 |
| Ensemble | 3 318 | 100,0 | 100,0 |

Sources : ACOSS-URSAFF - MSA - R & S, traitement Observatoire de l'ESS

Tableau 3. Répartition des effectifs salariés de l'Économie Sociale et Solidaire en 2007

| | Ensemble Maine-et-Loire | % Maine-et-Loire | % Région |
|--------------|----------------------------|---------------------|-------------|
| Associations | 27 822 | 76,1 | 74,9 |
| Coopératives | 6 436 | 17,6 | 19,5 |
| Mutuelles | 2 033 | 5,6 | 4,5 |
| Fondations | 258 | 0,7 | 1,1 |
| Ensemble | 36 544 | 100,0 | 100,0 |

Sources : ACOSS-URSAFF - MSA - R & S, traitement Observatoire de l'ESS

Tableau 4. Répartition de la masse salariale de l'Économie Sociale et Solidaire en 2007

| | Ensemble Maine-et-Loire | % Maine-et-Loire | % Région |
|--------------|----------------------------|---------------------|-------------|
| Associations | 452 875 943 | 67,9 | 64,4 |
| Coopératives | 162 569 811 | 24,4 | 27,3 |
| Mutuelles | 46 792 166 | 7,0 | 7,3 |
| Fondations | 4 928 927 | 0,7 | 1,0 |
| Ensemble | 667 166 847 | 100,0 | 100,0 |

Sources : ACOSS-URSAFF - MSA - R & S, traitement Observatoire de l'ESS

PLUS DE 3.300 ÉTABLISSEMENTS, PRÈS DE 37.000 SALARIÉS ET UNE MASSE SALARIALE ANNUELLE BRUTE DE PRÈS DE 700 MILLIONS D'EUROS : LE RÔLE ÉMINENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

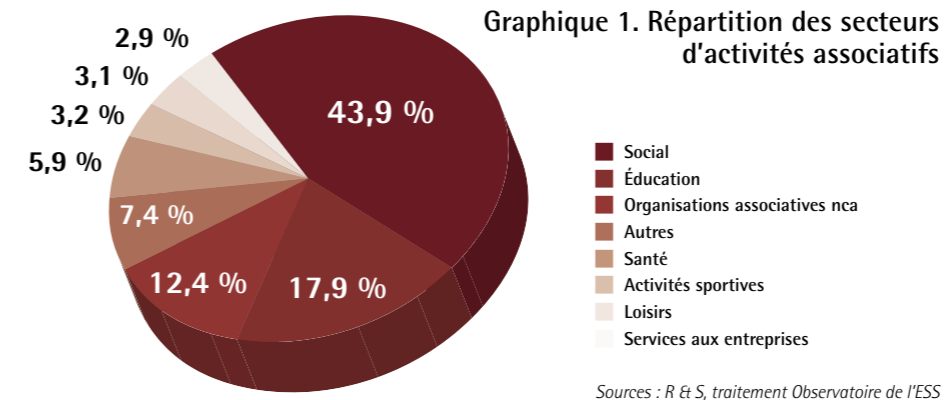
L'Économie Sociale et Solidaire en Maine et Loire correspond à 13,5 % des établissements de l'économie du département, à 15 % de l'emploi salarié privé, et à près de 14 % de la masse salariale. Au regard de ces chiffres, on mesure l'enjeu économique que ce secteur représente. Ces proportions prennent d'autant plus de valeur que l'on se situe dans un département dont l'économie est particulièrement dynamique.

LES ASSOCIATIONS : LES 3/4 DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les associations représentent 88 % des établissements de l'Économie Sociale et Solidaire, 76 % de l'emploi, dans la mesure où elles comportent nettement moins de salariés que les coopératives et les mutuelles, et 68 % de la masse salariale car de nombreux emplois y sont à temps partiel.

Parmi les 28.000 salariés du secteur associatif, le domaine du social représente à lui seul 44 % des effectifs. Dans ce secteur social, l'aide à domicile compte environ 2.300 salariés, suivie des domaines de l'aide par le travail et de l'aide aux personnes âgées employant, chacun, environ 1.800 salariés.

Le secteur de l'éducation vient ensuite, comportant plus de 18 % des emplois associatifs. Le secteur de la santé comporte 6 % des salariés associatifs. On compte par ailleurs une proportion de plus de 12 % des salariés dans des associations dites « non classées ailleurs », le plus souvent en l'absence de prise en considération de leur activité réelle.



LES COOPÉRATIVES : PLUS D'UN EMPLOI SALARIÉ SUR SIX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le département présente un secteur coopératif développé : près de 6.500 salariés, soit environ 17 % de l'emploi total de l'Économie Sociale et Solidaire, contre 14 % en moyenne nationale.

Les coopératives agricoles et les établissements de crédit comportent sensiblement les mêmes effectifs (environ 40 % du total) et représentent donc 80 % de l'ensemble des salariés coopératifs.

UN SECTEUR MUTUALISTE BIEN PRÉSENT

Il comporte plus de 2.000 emplois dans le département du Maine et Loire, pour une masse salariale de 47 millions d'euros.

AU FIL DU TEMPS

Il est important de souligner que, depuis l'année 2000, et selon le même périmètre statistique, 4.000 emplois relevant de l'Économie Sociale et Solidaire ont été créés dans le département du Maine et Loire. Un secteur clairement en expansion, un secteur fortement ancré au territoire, qui apporte à la fois du lien social et des avantages économiques indéniables.



Les partenaires financiers de l'Observatoire :



LES SOURCES DE DONNÉES

INSEE

L'INSEE a mis en place un dispositif libre d'accès sur son site internet présentant les données de l'Économie Sociale en 2005 et 2006. Ce dispositif dit CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) a pour objectif de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations. Par construction, CLAP est alimenté par différentes sources : le Répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE), les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Union pour le Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF) ainsi que les fichiers de paie de la fonction publique d'État. Ne sont pris en compte que les établissements employant des salariés.

RECHERCHES & SOLIDARITÉS

Les données de 2007 ont été obtenues au travers d'une convention signée avec l'association Recherches & Solidarités. Ces données ont été obtenues sur la base d'une coopération avec l'ACOSS-URSSAF, le référentiel des entreprises et des établissements est strictement celui de l'INSEE (SIREN et SIRET). Les données de l'emploi sont issues des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les autres avantages que présente le repérage de l'emploi par les BRC permettent d'obtenir une moyenne annuelle à partir des quatre résultats trimestriels, mais aussi de mesurer les variations saisonnières de l'emploi, notamment dans le secteur associatif. S'agissant des mutuelles et des coopératives, le périmètre a été précisé en lien avec la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIESES). Une minutieuse démarche de croisement entre le code juridique des employeurs et les codes d'activité APE a été nécessaire.

QUELQUES DÉFINITIONS UTILES

La notion d'emploi

Les emplois à temps partiel ou à temps complet, à durée déterminée ou indéterminée ne sont pas distingués. En outre, les salariés sans contrat ne sont pas comptés.

Les emplois du régime général : sont comptés les salariés présents en fin de trimestre. Le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne des trimestres.

Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations. Le bilan annuel est effectué par la moyenne des quatre trimestres.

Un établissement

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une même entreprise peut donc compter plusieurs établissements.

Secteur concurrentiel, reste de l'économie, secteur privé, que recouvrent ces termes ?

Ces termes expriment la même définition. Il s'agit de l'ensemble des salariés cotisants exerçant leur activité en France dans un secteur qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques (codes NAF 751 et 752), l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi, par les ménages, de salariés à domicile.

Masse salariale

La masse salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

EN SAVOIR PLUS

L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire est également en capacité de produire des études et diagnostics sur les territoires infra-départementaux des Pays de la Loire.

CRES Pays de la Loire

02 40 74 02 49

cres-pdl@wanadoo.fr

Directeur de publication : Jacques STERN

Comité de rédaction : Karine FENIES DUPONT, Fabienne MADEC

